



ÉCOLE DU CAMPANILE

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Procès-verbal de la rencontre du 25 avril 2023

- M^{me} Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
- M^{me} Marie-Christine Nolet, présidente et représentante des parents
- Mme Cindy Marcoux, représentante des parents et représentante au comité de parents
- M^{me} Diana Polovei, représentante substitut des parents
- M. Marouane Rachidi, représentant substitut des parents
- Mme Gitane Boivin, représentante des parents
- M^{me} Catherine Lapointe, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- M^{me} Rawia Fredj, représentante du service de garde
- M^{me} Émilie A. Marois, secrétaire

Étaient absentes et absents :

- M^{me} Laurie Boulianne, représentante du personnel professionnel
- Mme Laurence, représentante des parents substitut
- Mme Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- M. Pierre Leclerc, représentant substitut des parents

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Valérie Gauthier constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE 22/23-40

SUR PROPOSITON DE Mme Maryse Lambert, **APPUYÉE PAR** Mme Cindy Marcoux, le conseil d'établissement adopte l'ordre du jour suivant :

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCES-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 27 mars 2023 (document 1)
- 4. INTERVENTION DU PUBLIC
- 5. ADOPTION
- 5.1 Mesures dédiées et protégées 2022-2023 (document 2)
- 6. APPROBATION
- 6.1 Consultation des élèves
- 6.2 Directive entrée progressive (document 3) et modalités envisagée août 2023
- 6.3 Projet plants de tomates
- 6.4 Projet journal étudiants
- 6.5 Dernier jour de juin
- 6.6 Camp Saint-François
- 7. CONSULTATION
- 8. PAUSE (au besoin)
- 9. INFORMATIONS GÉNÉRALES
- 9.1 De la présidente
- 9.2 De la représentante du comité de parents
- 9.3 Des représentants des membres du personnel
- 9.4 De la trésorière
- 9.5 De la directrice

10. DIVERS

- 10.1 Modification horaire école 2023-2024
- 10.2 Sécurité routière
- 10.3 Projet éducatif suivi des travaux
- 10.4 Sondage pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation (suivi)
- 10.5 Agrandissement de l'école
- 10.6 Bayard
- 10.7 Assemblée générale septembre 2023

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCES-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 MARS 2023

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-41

SUR PROPOSITON DE Mme Cindy Marcoux, **APPUYÉE PAR** Mme Maryse Lambert, le conseil d'établissement adopte le procès-verbal de la rencontre du 21mars 2023.

4. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public.

Résolution CE-22/23-42

5. ADOPTION

5.1 Madame Valérie fait état des mesures dédiées et protégées. 8 952\$ sont dédiées à l'aide alimentaire, ce qui inclut des repas, des collations à l'ensemble des élèves, des ateliers culinaires ou encore des semences et une partie de ce montant sera dédiée au jardin communautaire scolaire. C'est une mesure protégée. Le montant pour le tutorat est de 20 459 \$: et est « payant » pour les élèves puisqu'il y a une différence pour les élèves ayant des difficultés scolaires et cela vient soutenir les enseignants. Il y a plus de 20 périodes de tutorats par cycle. Nous avons deux orthopédagogues, une enseignante à la retraite, ainsi qu'une stagiaire qui sont en mesure de réaliser ces tâches. Pour ce qui est du soutien numérique, l'argent a été dépensé pour diverses licences aux apprentissages (Lidoceo, Moozoom, etc.) l'argent qui restera pourra être dépensé pour du matériel didactique et pour d'autres renouvellements de licences. Généralement réglé au mois de juin afin que le tout soit prêt pour en septembre. Le reste du montant est dépensé dans un but de bien-être scolaire dans des événements comme Campanile en sucre ou encore pour des surprises pour la semaine des enseignants (gilet aux couleurs de l'école, dans le but de créer un sentiment d'appartenance et de bien-être). Les sorties scolaires en milieu culturelles : le budget a été tout dépensé et approuvé en début d'année.

SUR PROPOSITON DE Mme Catherine Lapointe **APPUYÉE PAR**, Mme Cindy Marcoux, le conseil d'établissement résolution attestant que les sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Résolution CE-22/23-43

6. APPROBATION

6.1 Consultation des élèves

Madame Marie-Christine Nolet nous informe que durant la première rencontre avec les membres du comité chargé de la consultation des élèves. Ils ont discuté leurs idées. Ils ont pris la décision de commencer le questionnaire avec des questions générales avec des réponses ouvertes. Par exemple : « comment qualifierais-tu ta classe actuelle en un mot ? » Ensuite, les questions présentent plusieurs options de réponses dans lesquelles les enfants pourront répondre ce qui leur plaisent le plus. Madame Marcoux, informe les membres du comité que le questionnaire en est à sa version finale. L'adaptation aux différents niveaux sera faite de la façon suivante : le premier et deuxième cycle recevra une version papier du questionnaire et pour ce qui est du troisième cycle, ce sera une version numérique déposé sur Classroom. Madame Marcoux propose son aide dans les classes afin de soutenir les enseignants. Madame Nolet rappelle que la consultation portera sur les éléments que les élèves souhaitent avoir dans leur classe : coins, type d'éclairage, espaces dédiés, type de pupitre, chaises, accessoires, tableau, etc.

SUR PROPOSITON DE Mme Gitane Boivin **APPUYÉE PAR**, Mme Maryse Lambert, le conseil d'établissement approuve le questionnaire « consultation des élèves ».

6.2 Directive entrée progressive (document 3) et modalités envisagées août 2023 Madame Valérie Gauthier nous présente les directives pour l'entrée progressive ainsi que les modalités envisagées pour le mois d'août 2023. Ce sont les mêmes directives qu'à l'habitude : pour ce faire, l'entrée se fera sur trois jours. Donc, sur trois jours, une première journée où les élèves viennent seulement une heure et demie en version demigroupe. Ensuite, ils font une demi-journée tout le monde le matin, puis une demijournée tout le monde l'après-midi et finalement, le troisième jour, nous faisons venir tout le monde le matin afin de voir si les groupes sont bien équilibrés. Pendant ces trois jours, plusieurs professionnels de l'école se déplacent dans les groupes afin de réaliser des observations (psychologue, psychoéducatrice, éducatrice spécialisée, l'enseignante de soutien linguistique, etc.).

Résolution CE-22/23-44

6.3. Projet plants de tomates

Madame Valérie Gauthier nous informe du projet mis en place par l'enseignante de 4^e année, madame Catherine Raymond. Madame Raymond soumet l'idée suivante au CÉ: elle et ses élèves ont entrepris de faire pousser des plants de tomates en classe. Le projet se déroule bien et elle s'est dit que ce serait une bonne idée de vendre les plans aux coûts de 3\$. L'argent amassé servirait à acheter des jeux pour les récréations intérieures. De plus, elle considérait refaire le projet l'an prochain et offrir la possibilité aux gens de ramener leurs pots et de leur rembourser 1\$ en échange.

SUR PROPOSITON DE Mme Diana Polovei, **APPUYÉE PAR** Mme Cindy Marcoux, le conseil d'établissement approuve le projet « plants de tomates ».

Résolution CE-22/23-45

6.4 Projet journal étudiant

Madame Valérie Gauthier nous présente le projet de journal étudiant mit en place par l'enseignante de 5e année madame Émélie Monette qui, avec une partie du budget de l'annexe 49, vient réaliser des périodes de soutien en classe pour réaliser le projet du journal étudiant. L'autre partie de ce budget est dédié aux élèves en difficultés. Étant donné qu'il y a quelques élèves HPI, madame Monette a monté un projet motivant pour les élèves qui performent bien. Donc, durant les derniers mois, les élèves ont réalisé le journal et là on arrive au résultat final et les élèves aimeraient le diffuser. Ils aimeraient également réaliser une seconde édition d'ici la fin de l'année scolaire et peut-être même relancer le projet l'an prochain. Le projet du journal étudiant a été soumis à un volet culture à l'école et le projet a été retenu. C'est donc un montant de 1000\$ que le journal a obtenu, permettant ainsi de payer quelqu'un pour aider à la mise en page et qui servirait également à faire l'impression de copies couleurs. C'est entre 75 et 100 copies qui seraient imprimées et vendues au coût de 5\$. De plus, le surplus d'argent pourrait être protégés dans les fons autonomes de l'école pour l'an prochain.

SUR PROPOSITON DE Mme Gitane Boivin, **APPUYÉE PAR** Mme Catherine Lapointe, le conseil d'établissement approuve le projet « journal étudiant ».

Résolution CE-22/23-46

6.5 Dernier jour de juin

Madame Valérie Gauthier nous présente la possibilité de faire un horaire continu de façon à pouvoir offrir un pique-nique auxquel les enseignants pourraient eux aussi participer et que leurs temps soient repris en fin de journée. Madame Gauthier propose donc un glissement d'horaire, un peu comme celui de décembre. Les éducatrices en SDG seront consultées afin de ne pas mettre de pression et si le tout est accepté, se sera voté en assemblée générale, puis finalement annoncé aux parents. Avec le glissement d'horaire, la fin des classes serait aux alentours de 13h00-13h40.

SUR PROPOSITON DE Mme Cindy Marcoux, **APPUYÉE PAR** Mme Diana Polovei, le conseil d'établissement approuve le changement d'horaire pour la tenue d'un piquenique, sous condition que le service de garde ait les ressources nécessaires.

Résolution CE-22/23-47

6.6 Camp Saint-François

Madame Catherine Lapointe présente le résultat des consultations des classes de maternelles, premières et deuxièmes pour la possibilité de retourner au camp Saint-François. 100% partout, dans chacune des classes. Tous les parents sont d'accord. Il y a un élève avec un enjeu financier, mais nous serons en mesure de le soutenir, les parents n'étaient pas contre, mais ont mentionnés avoir besoin d'aide. Ce serait le 13 juin et les parents devront débourser 36\$ (ça inclut la journée d'animation ainsi que le transport).

SUR PROPOSITON DE Mme Rawia Fredj, **APPUYÉE PAR** Mme Gitane Boivin, le conseil d'établissement approuve la sortie du 13 juin au camp Saint-François.

7.CONSULTATION

Il n'y a pas de documents à consulter.

8.PAUSE (au besoin)

9.INFORMATIONS GÉNÉRALES

9.1. De la présidente

- Rédaction du rapport de fin d'année à venir (Google Docs à venir) ;
- La préparation de l'assemblée générale des parents (confirmer la formule, la date, etc.)
- Rencontre avec la présidente de l'OPP (table thématique des différents pays, le CÉ pourrait s'impliquer...).

9.2 De la représentante du comité de parents

Madame Cindy Marcoux nous informe que durant la rencontre du 12 avril 2023, ils ont abordé divers sujets :

- L'effet des écrans sur les jeunes et l'impact des applications éducatives sur les apprentissages;
- École Madeleine Bergeron pour les enfants lourdement handicapés ;
- Candidature pour le programme engagement par engagé (possibilité de le faire au CÉ);
- Élection au CA pour un représentant parent = beaucoup de restrictions (recherche de quelques autres postes également, pour informations, voir Mme Marcoux);
- Discussion sur les cours d'été en ligne pour le secondaire (facilitant vue la pénurie de mains d'œuvre).

9.3. Des représentants des membres du personnel

Les membres du personnel nous informent que :

- Formation portant sur les élèves ayant un haut potentiel intellectuel (HPI) ;
- Rencontre multidisciplinaire (préparation des adaptations, des évaluations et du soutien direct en classe);
- Campanile en spectacle jeudi prochain en après-midi, seuls les parents des artistes pourront y assister ;
- Les marches réveille-matin recommenceront (tous les lundis du mois de mai) ;
- Éducation physique (cubes énergies) ;
- Activité de danse avec un ancien participant de l'émission Révolution le 2 mai pour tous les élèves en avant-midi dans le cadre de « à l'école on bouge » ;
- Championnat de volley-ball le 27 avril;
- Parascolaire : deux nouvelles activités, laser tag pour les grands et katag pour les petits ;
- Ajout d'une activité d'art : début le 8 mai, improvisation : début le 10 mai ainsi que soccer et basket : début la semaine prochaine ;
- Les inscriptions pour les ateliers sont envoyées : bijoux, multisports, expérience scientifique, bricolage libre, etc.

- Préparation de la semaine des SDG (15 au 19 mai, la thématique est « l'univers », diverses activités tout au long de la semaine) ;
- Apelle à tous si quelqu'un connaît un magicien pour une activité, communiquer avec Rawia le plus rapidement possible ;
- Les étoiles ont gagné un prix au gala ose entreprendre pour leurs tisanes « célestes ».

9.4 De la trésorière

Le budget de CÉ est mis à jour.

9.5. De la directrice

Madame Valérie Gauthier nous informe que :

- Elle assistera au gala ose entreprendre ;
- Visite des différents services spécialisées : madame Gauthier a fait faire le tour de l'école afin de présenter nos services (étoiles filantes);
- Comité d'admission pour les étoiles filantes, réflexion pour la composition des groupes (portrait de groupe) ;
- Toujours en attentes des mesures budgétaires du centre de services ;
- Madame Gauthier sera absente la semaine prochaine, c'est donc son adjointe, madame Sylvie Boutin qui sera à l'école pour supporter l'équipe ;
- Changement de psychologue le 8 mai : départ de Johanne Beaulieu, retour de Jackie Mercier ;
- Avec l'OPP (madame Duval) : projet de pique-nique prévu le 8 juin dans le but de valoriser le facteur multiculturel dans l'école (le personnel est invité à se joindre sans obligation).

10. DIVERS

10.1 Modification horaire école 2023-2024

Mme Valérie Gauthier nous présente la modification d'horaire école pour 2023-2024. Mise en place d'un projet pilote approuvé par le DG, avec la consultation des enseignants titulaires également. Plusieurs changements ont été effectué : la façon d'évaluer, le travail en équipe cycle, la modification à venir de la façon dont on fait les

rétroactions à l'élève afin de se détacher des notes, etc. Le but étant d'éventuellement de coller à ça l'écriture ainsi que l'apprentissage en communauté des mathématiques. Madame Gauthier rappelle que de mettre en place tout ça, prendre du temps. Cette année, madame Gauthier a travaillé l'horaire de spécialités pour essayer de libérer certains enseignants des moments où ils sont en spécialités. La proposition est donc de déplacer les temps de cours et de leçons pour permettre des après-midis où les enseignants ne seraient pas en classe et les élèves non plus, parce que le temps d'enseignement serait déjà fait. En gros, c'est un peu le concept des mercredis aprèsmidi aux étoiles filantes. Ce n'est pas du temps perdu puisque les avant-midis sont plus longs à chaque jour de l'année et les après-midis aussi. Le temps de cours et leçons, soit 5 périodes de 60 minutes par jour reste le même puisque c'est régi par le régime pédagogique. Donc, madame Gauthier propose de prendre 60 minutes par cycle que l'on réserverait à du temps pour améliorer nos pratiques et pour réfléchir à la réussite des élèves. Donc, tous nos avant-midis auraient 6 minutes de plus afin de récupérer 60 minutes par cycle. Le but serait de coller ces 60 minutes là afin d'en faire des aprèsmidis de libération afin de travailler en collaboration (18 cycles/année = 18 périodes, donc 9 après-midis).

10.2 Sécurité routière

Les réponses ne sont pas sorties encore.

10.3 Projet éducatif – suivi des travaux

Mme Valérie Gauthier nous réitère les valeurs ainsi que les comportements associés à celles-ci. Avec l'équipe école, la mission de l'école primaire du Campanile est définie : « Ensemble à Campanile, nous voulons que chaque élève atteigne sa réussite en se développant dans l'harmonie grâce à un enseignement de qualité ».

10.4 Sondage pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation (suivi) Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

10.5 Agrandissement de l'école

Madame Valérie Gauthier explique qu'elle s'est rendue dans Charlevoix afin de rencontrer le comité qui a réfléchi sur l'ameublement des nouvelles classes dans les nouvelles écoles. Elle nomme qu'il y a toute une réflexion différente sur la façon de meubler les classes désormais. C'est dans l'idée du bien-être de l'élève ergonomiquement parlant mais aussi pour maximiser sa disposition aux apprentissages. Il y aura une formation offerte à tout le personnel éventuellement. Il y aura également des tests de mobiliers à venir. Elle mentionne aussi que nous sommes toujours en attente du 60% du ministère, mais les architectes sont prêts.

10.6 Bayard

Suite à un sondage, il est sorti que le bavard demeure un bon moyen de communication, malgré le fait qu'il y ait certains parents qui n'en prennent pas connaissance.

10.7 Assemblée générale septembre 2023La date ciblée est mercredi le 6 septembre. Un rappelle sera fait mardi le 5.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-48

SUR PROPOSITON DE Mr Cindy Marcoux, **APPUYÉE PAR** Mme Caroline Côté, le conseil d'établissement lève la séance à 21h20.

Adoptée à l'unanimité.

Marie-Christine Nolet, présidente

Valérie Gauthier, directrice

Résolutions	Date	Sujet
22/23-01	04-10-22	Adoption de l'ordre du jour
22/23-02	04-10-22	Adoption du procès-verbal
22/23-03	04-10-22	Adoption du calendrier des rencontres 2022-2023
22/23-04	04-10-22	Adoption des règles de régie interne
22/23-05	04-10-22	Adoption des règles d'élection
22/23-06	04-10-22	Approbation du projet de sorties pour la mesure à l'école on bouge
22/23-07	04-10-22	Levée de l'assemblée
22/23-08	14-11-22	Adoption de l'ordre du jour
22/23-09	14-11-22	Adoption du report du procès-verbal 4 octobre

22/23-10	14-11-22	Adoption du budget de l'école 2022-2023
22/23-11	14-11-22	Adoption du budget du service de garde 2022-2023
22/23-12	14-11-22	Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation
22/23-13	14-11-22	Approbation des listes d'activités et de sorties culturelles
22/23-14	14-11-22	Approbation de la planification ces contenus d'éducation à la sexualité
22/23-15	14-11-22	Approbation de la planification des COSP
22/23-16	14-11-22	Approbation de la classe-neige pour les 4e année
22/23-17	14-11-22	Approbation du voyage à Ottawa pour les 6e année
22/23-18	14-11-22	Approbation des campagnes de financement, vente de bûches de Noël et de chocolat
22/23-19	14-11-22	Approbation de la vente des billets de la Fondation Maurice Tanguay
22/23-20	14-11-22	Approbation du projet entrepreneurial « Tie-Dye »
22/23-21	14-11-22	Levée de l'assemblée
22/23-22	12-12-22	Adoption de l'ordre du jour
22/23-23	12-12-22	Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2022
22/23-24	12-12-22	Adoption du procès-verbal du 22 novembre 2022
22/23-25	12-12-22	Adoption des sondages pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation
22/23-26	12-12-22	Approbation de la campagne de financement « Porte ton pyj »
22/23-27	12-12-22	Approbation de l'horaire continu
22/23-28	12-12-22	Levée de l'assemblée
22/23-29	23-01-23	Adoption de l'ordre du jour
22/23-30	23-01-23	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2021
22/23-31	23-01-23	Adoption du budget révisé
22/23-32	23-01-23	Approbation de la consultation des élèves
22/23-33	23-01-23	Levée de l'assemblée
22/23-34	27-03-23	Adoption de l'ordre du jour

22/23-35	27-03-23	Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 23 janvier 2021
22/23-36	27-03-23	Approbation de la grille la matière 2023-2024
22/23-37	27-03-23	Approbation des règles relatives aux contributions financières exigées des parents
22/23-38	27-03-23	Approbation du calendrier d'ouverture du service de garde 2023-2024
22/23-39	27-03-23	Approbation du budget révisé de service de garde
22/23-40	27-03-23	Levée de l'assemblée
22/23-41	25-04-23	Adoption de l'ordre du jour
22/23-42	25-04-23	Mesures dédiées et protégées 2022-2023 (document 2)
22/23-43	25-04-23	Consultation des élèves
22/23-44	25-04-23	Projet plants de tomates
22/23-45	25-04-23	Projet journal étudiant
22/23-46	25-04-23	Dernier jour de juin
22/23-47	25-04-23	Camp Saint-François
22/23-48	25-04-23	Levée de l'assemblée